

CONSEIL DE QUARTIER GARGAN

LUNDI 29 MAI 2017 - 19H30

Présents :

Membres de droit :

M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan et Président de la Commission

M. Salem AIDOUDI, Adjoint au Maire en charge de la politique de la ville, la démocratie participative et la citoyenneté.

M. Jean-Sébastien ROUCHET, Adjoint au Maire en charge des Quartiers, et du développement économique.

Conseillers de quartiers :

M. Gilles ATLAN

M. André DUSSEAUX , Référent Agenda 21

Mme. Liliane GONNIN

Mme. Gisèle HERSEMEULE

Mme Alisson ILIPINAR

M. Yacine KOUCEM, Référent Handicap

M. Pierre Olivier LEROUX, Président

M. Jean-Marie MARCZAK

M. Michel RICHOUX

Mme Yvette ROUVIER

Mme. Catherine SCHENA

Membres de l'administration municipale :

Mme Hélène MORSA, Directrice générale adjointe en charge du pôle Vie Sociale Santé et Sports

M. Jean-David CADET, Directeur de la Démocratie de proximité et de la Vie Associative

Mme Céline NOALLY, Jumelages et Vie associative/ Conseil de quartier

Membres excusés :

M. Gérard CHALUMEAU, Référent Agenda 21

Ordre du jour

1. Accessibilité des espaces publics
2. Extension de l'école Bayard
3. Le T4 et l'impact sur la circulation
4. 2 questions diverses

M. le Maire ouvre la séance et débute l'ordre du jour

1. . Accessibilité des espaces publics

Monsieur Cadet présente la carte du quartier réalisée par les conseillers qui met en évidence, suivant un code couleur, les degrés d'accessibilité des rues.

La Municipalité souhaite reprendre ce travail pour l'élaboration d'un guide d'accessibilité qui sortira fin 2017 et qui permettra de dessiner un parcours bleu de déplacement pour les personnes à mobilité réduite ou porteuses de Handicap.

Celui-ci concernera principalement les établissements Publics et de santé.

Monsieur Aidoudi précise que le travail des conseillers permet d'avoir une vision de l'usage au quotidien par rapport à celle du bureau d'étude qui est principalement technique.

Les deux avis sont donc importants et complémentaires.

Madame Rouvier met en avant le fait qu'il y a de nombreux axes en rouge.

M. Cadet répond que dans un premier temps tous les axes jouxtant le tracé du T4 ont d'office été mis en rouge durant le temps des travaux.

Puis M. Rouchet ajoute que cette vision est à un instant T donné.

Parfois l'axe a pu être noté en rouge en raison de véhicules garés sur le trottoir, problématique qui peut être rapidement surmontée et qui ne nécessite pas d'investissements conséquents.

Monsieur la Maire demande de voir avec Monsieur Lanteri pour étudier la possibilité, d'une part d'inverser le sens de circulation de l'allée Lucien Michard et d'autre part celle de placer un panneau STOP ou un ralentisseur à l'intersection des allées des Charmilles et Diderot.

2. Extension de l'école Bayard

Monsieur Cadet poursuit la lecture du document et présente le projet.

Monsieur le Maire explique que celui-ci est mutable dans le temps et que d'ici 4 ou 5 ans d'autres classes seront créés.

Il ajoute que ce projet permet un ré-équilibre des effectifs entre les groupes scolaires Benoît Malon et Bayard.

Les travaux se dérouleront de juillet 2017 à août 2018.

Les conseillers s'inquiètent quant au devenir du plateau d'évolution car ils expliquent que les jeunes ont plaisir à s'y retrouver.

Monsieur le Maire précise que sur les 3 projets présentés, un seul proposait le maintien du plateau d'évolution et que par conséquent, c'est celui qui a été adopté.

De plus, il y a un projet de création d'un city stade.

Pour plus de sécurité aux abords de l'école, l'allée Bayard est définitivement fermée bien que non déclassée en raison des procédures longues et fastidieuses qu'une telle décision implique.

3. Le T4 et l'impact sur la circulation

Monsieur Aidoudi met en avant le travail des deux municipalités qui ont travaillées dans le même sens afin de limiter les singularités imposées par les différents tracés proposés comme c'est le cas pour les deux autres Villes.

Monsieur la Maire ajoute que le tracé du T4 sera engazonné suivant la volonté des livryens révélée par les résultats de l'enquête publique.

L'entretien sera assuré par le SNCF.

Il évoque également la mise en place d'une piste cyclable qui est obligatoire dans le cadre du projet présenté par le STIFF.

Monsieur Aidoudi propose que le sujet du T4 reste un fil rouge du conseil de quartier GARGAN jusqu'à la fin des travaux.

Monsieur Marczak fait part de son inquiétude quant à la circulation pendant les travaux.

En effet, les habitants ne sont pas tenus informés des changements réguliers ce qui provoque des accidents, des bouchons et de nombreuses incivilités.

Il suggère que ceux-ci soient anticipés et annoncés une quinzaine de jours auparavant.

4. 2 questions diverses

Monsieur Atlan demande que lui soit précisé à partir de quelle heure, les commerçants du marché de Chanzy sont dans l'obligation de remballer.

Monsieur Rouchet explique qu'un nouveau règlement des marchés est entré en vigueur au 31 mars 2017.

Depuis, la fin du marché est fixé à 13h30 pour les commerçants situés du côté de l'ex-RN3 et 14h pour ceux situés du côté de la Place Oissery Forfry.

Ils étudient actuellement la possibilité d'inverser ces heures, suivant une période donnée, pour être plus équitable envers les commerçants.

Les conseillers insistent sur le ressenti de saleté du quartier GARGAN notamment sur les voies impactées par les travaux comme le Boulevard Marx Dormoy, l'Avenue de la République... etc.

Monsieur le Maire explique que depuis le mois de janvier, il y a un nouveau plan de propreté. La Ville est découpée en 4 secteurs avec un camion de dépôt sauvage ainsi que 4 balayeuses pour chacun d'eux.

Cependant le chantier des travaux est un frein majeur dans le respect du plan initial.

Toutefois les services tels que la Gestion Technique de Proximité cherchent des solutions.

D' ailleurs afin de marquer la volonté d'une amélioration de la propreté dans la Ville, la Municipalité souhaite ajouter 20 corbeilles supplémentaires soit 4 par quartier.

Les conseillers sont sollicités pour proposer les emplacements étant donné qu'ils sont les plus à mêmes de cibler les besoins du terrain.

Pour conclure, Monsieur Aidoudi souhaite revenir sur la fête des quartiers.

Les conseillers, à l'unanimité sont satisfaits de cette 3^{ème} édition et dressent un bilan positif.

Fin de la séance à 22h15.